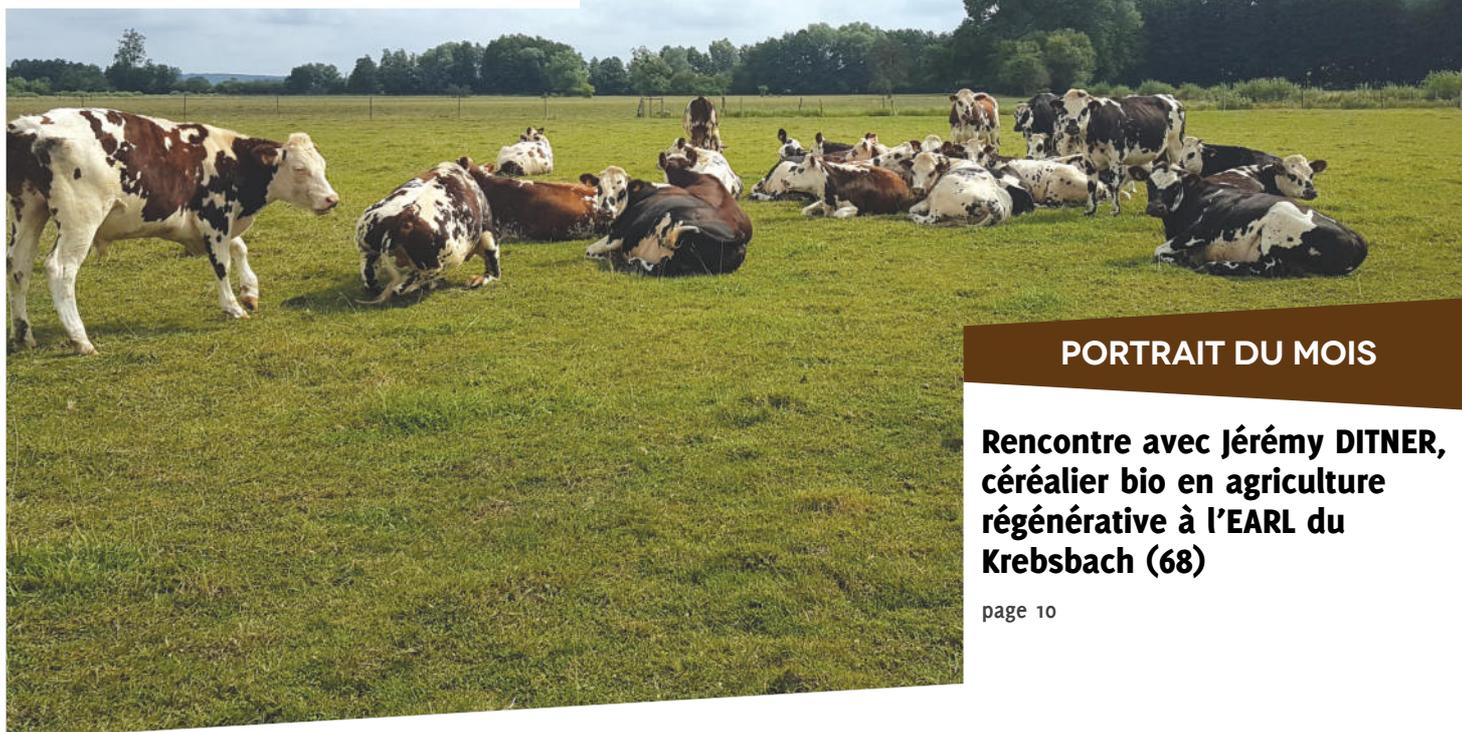


DOSSIER

Élever ses bovins mâles : les possibilités de la filière « Bœuf à l'Herbe »

page 6



PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Jérémy DITNER, céréalier bio en agriculture régénérative à l'EARL du Krebsbach (68)

page 10

LA FUTURE
POLITIQUE AGRICOLE
COMMUNE POST 2020
EN RÉGION GRAND EST
page 3

JOURNÉE BIO
À LA FOIRE DE CHÂLONS
page 4

RÉSEAU DEPHY FERME
UTILISATION DE
PRÉPARATIONS À BASE DE
PLANTES EN VIGNE
page 12

SOLS-BIO-CLIMAT : QUAND
LE BIO SAUVE (ENCORE
PLUS) LA PLANÈTE !
page 13

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- La future Politique Agricole Commune Post 2020 en région Grand Est p. 3

NOTRE RÉSEAU

- Journée Bio à la foire de Châlons p. 4
- La loi EGAlim et ses opportunités pour l'agriculture biologique p. 5

DOSSIER

- Elever ses bovins mâles : les possibilités de la filière « Bœuf à l'Herbe » p. 6

PORTRAIT

- Rencontre avec Jérémie DITNER, céréalier bio en agriculture régénérative à l'EARL du Krebsbach dans le Haut Rhin p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Réseau Dephy Ferme Utilisation de préparations à base de plantes en vigne p.12
- Sols-Bio-Climat : quand le bio sauve (encore plus) la planète ! p.13
- Bio en Grand Est au salon Innov&moi à Grussenheim p.14

ANNONCES p. 15

AGENDA p. 16



Laurent COUSIN
Vice-Président
de Bio en Grand Est et
Président d'Agrobio 08

EDITORIAL

Le mois de septembre est celui de toutes les rentrées, la foire de Châlons marque celle de l'agriculture.

Il est désormais habituel d'y croiser le Ministre de l'agriculture et peut-être d'espérer qu'il nous accorde un peu de son temps, on a tant de sujets à lui soumettre.

Nous avons préparé notre rendez-vous avec une journée remarquable et appréciée par tous ceux, nombreux, qui se sont arrêtés sur le stand « Bio en Grand Est » avec des échanges et des ateliers riches sur les PAT territoriaux.

Avec notre président de la FNAB et le président de l'Agence Bio, nous avons peaufiné nos questions en l'attente de ce rendez-vous important. L'intervention du Ministre prévue le matin n'a pas eu lieu, puis reportée, puis incertaine...

Pour enfin se réduire à un passage furtif en fin d'après-midi, 5 minutes pour lui parler de la future PAC et nos attentes sur les PSE*, de nos réponses cohérentes face aux attentes sociétales, de l'enjeu important de la transmission des fermes. Il nous a écouté, une courte réponse puis il était déjà attendu ailleurs sur la foire...

Quant à moi, si j'avais pu, je lui aurais évoqué notre projet ardennais de redynamiser l'élevage du bœuf BIO, et à l'herbe sur nos élevages :

- Parce que nos veaux mâles nés chez nous valent mieux qu'un engraissement, on ne sait comment, on ne sait où ?
- Parce que les consommateurs voudront moins de viande, mais une viande « éthique », garante d'une agriculture durable.
- Parce que les broutards allaitants, répondent à cette attente, avant une fin de vie ne correspondant pas à notre modèle...
- Parce que nos ateliers laitiers bio doivent se méfier de la tentation de l'agrandissement des troupeaux.
- Parce que l'élevage à l'herbe est la meilleure réponse face aux enjeux climatiques et à la préservation des ressources.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, avec l'appui de notre filière Unebio, du territoire Ardennes Métropole, et du soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, nous devons relever ce défi, et bien sur le dupliquer sur tous les territoires.

**Paiements pour service environnemental*



• **Bio en Grand Est** •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1
54 520 LAXOU
Tel. 03 83 98 49 20

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR
Crédit Photos : Bio en Grand Est
Impression : SharePrint
Publication gratuite
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF
Numéro : 22 oct. 2019
ISSN : 2558-7668

NOUS CONTACTER :
com.biograndest@gmail.com

LA FUTURE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE POST 2020 EN RÉGION GRAND EST

Le réseau Bio en Grand Est a participé à la réunion sur la future PAC du 11 septembre dernier à Tomblaine (54), afin de positionner la bio dans les débats.

Tout d'abord, la nouvelle PAC reprend un tournant « national », en s'articulant autour de « Plans Stratégiques Nationaux » (PSN), pour un objectif de mise en œuvre en début 2022. Les crédits seront en forte baisse, soit -28% pour le FEADER (1^{er} pilier) et -11% pour le FEAGA (2^{ème} pilier). L'année de transition post 2020 devrait voir les mêmes dispositifs existants actuellement, mais mis en œuvre avec le nouveau budget.

Concernant les mesures surfaciques telles que AB et MAEC, elles resteraient sur le second pilier, mais ne seront plus gérées par les Régions, qui ne devraient conserver en gestion que le volet investissement et développement rural. Parmi les nouveautés de la future PAC, les « Eco-Scheme » sur le 1^{er} pilier, devraient permettre de rémunérer les agriculteurs pour des services environnementaux, sur une base de volontariat.

Le FEADER changerait peu en terme de dispositifs, mais sera recentré autour de 8 mesures (contre une vingtaine actuellement) : MAEC-AB, ICHN, Natura 2000, Investissement agricoles ou non, JA, Coopération (PEI LEADER...), Gestion des risques, Formation et Conseil.

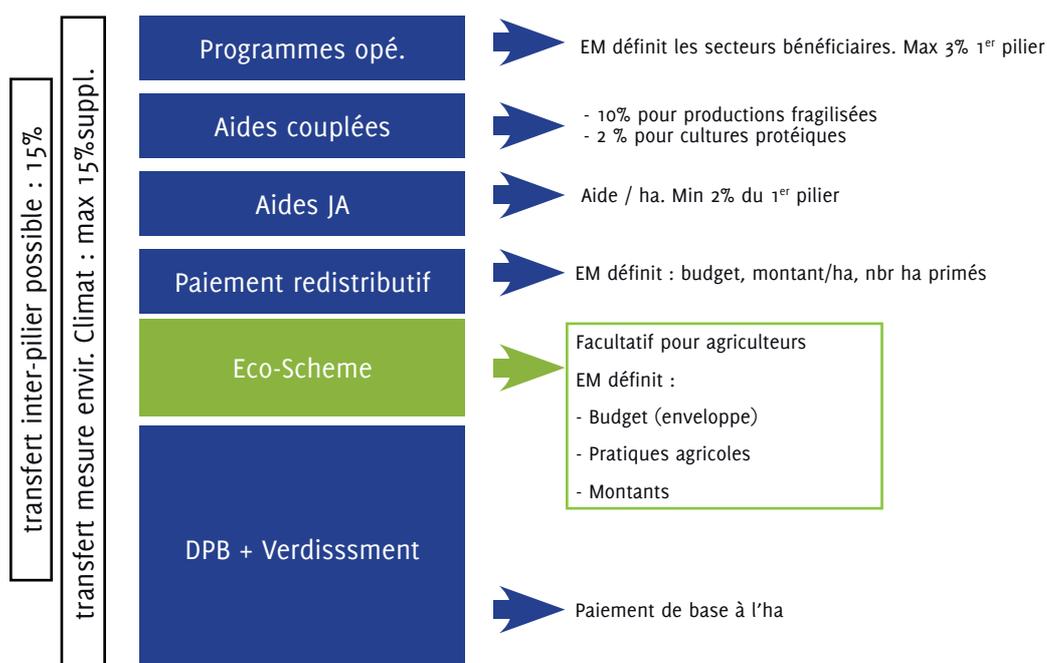
Dans ce contexte, nous nous mobiliserons en région :

- Pour des budgets conséquents sur l'aide conversion dans le 2^{ème} pilier.
- Pour que des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) puissent s'inscrire dans les « Eco-Scheme » du premier pilier et soutenir les pratiques et la certification AB ; mais aussi pour des PSE « territoriaux » qui seraient mis en œuvre par des collectivités comme c'est déjà le cas en région (SDEA Alsace).
- Pour le soutien aux démarches collectives et aux mesures de développement rural, permettant d'engager le monde agricole et rural dans la transition.



Léo TYBURCE
leo.tyburce@biograndest.org

Organisation prévisionnelle du 1^{er} pilier dans la future PAC



Source : FNAB



BRÈVES

DÉPART D'AMANDINE LAURENT

Après deux ans et demi, j'ai quitté Bio Grand Est fin juillet pour poursuivre mon parcours bio à la FRAB Auvergne Rhône Alpes, à Valence.



Je tiens à vous remercier pour tous ces bons moments partagés et pour tout ce que vous m'avez apporté tant sur le plan professionnel que personnel. Mon expérience à vos côtés a été passionnante, de par la diversité des missions qui nous sont confiées dans le réseau, et des valeurs fortes que vous défendez.

Encore merci pour tout et au plaisir de vous recroiser ! »



Amandine LAURENT

ARRIVÉES À BIO EN GRAND EST

Aurélié SONGY rejoint l'équipe de Bio en Grand Est sur le site de Châlons en Champagne en tant que chargée de mission grandes cultures à la suite d'Amandine LAURENT.

aurelie.songy@biograndest.org

Il en est de même pour **Justine CNUDE**, qui prend le poste de chargée de mission viticulture. Elle prend la suite des missions de Mathilde LE TRAOU.

justine.cnudde@biograndest.org

Marvin SOPHIE intègre le site de Schiltigheim en contrat d'apprentissage sur les céréales anciennes.

marvin.sophie@biograndest.org

JOURNÉE BIO
À LA FOIRE DE CHÂLONS

Lundi 2 septembre, Bio en Grand Est a organisé une journée bio à la Foire de Châlons-en-Champagne, sur le thème de la restauration hors domicile : « La loi EGALIM, une opportunité pour l'Agriculture Biologique et une alimentation de qualité dans le Grand Est », une journée qui a eu un vif succès auprès des 120 invités présents à la matinée et des 50 participants aux ateliers de l'après-midi.

Une journée riche en interventions

Une présentation des chiffres de la bio a été réalisée par Florent GUHL, le directeur de l'Agence Bio qui a démontré la forte dynamique actuelle de la filière. Philippe HENRY, Président de l'Agence Bio et Guillaume RIOU, Président de la FNAB ont ensuite présenté tout le potentiel de cette loi pour le développement de l'AB. Enfin, la matinée a été conclue par Maximin CHARPENTIER, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est, Julien SCHARSCH, Président de Bio en Grand Est et Jean NOTAT, Conseiller Régional représentant le Président du Conseil Régional Grand Est.

Dégustation de la bio locale

Suite aux interventions, les invités ont pu déguster des préparations culinaires à base de produits bio locaux du Grand Est, sublimes par le chef Lionel De Barros, qui officie dans le restaurant Orange de Reims.



Visite du Ministre de l'Agriculture

Initialement prévu pour une intervention lors de la matinée, le Ministre Didier GUILLAUME n'a pu se libérer qu'en fin de journée pour échanger avec les présidents de Bio en Grand Est, de la FNAB et de l'Agence Bio sur des sujets tels que la régulation des filières, le logo AB pour une bio « locale et équitable », la politique d'installation et la réforme de la PAC.



Sébastien DUSOIR
sebastien.dusoir@biograndest.org

BIO EN GRAND EST AU CARREFOUR DES ÉLUS

Organisé par l'Association des Maires de la Marne sur la Foire de Châlons, le Carrefour des élus est l'événement de la rentrée pour les collectivités locales. Bio en Grand Est y a participé avec ses partenaires : le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et la Fédération Régionale de Défense Contre Les Organismes Nuisibles Grand Est. Objectif : sensibiliser les élus et les collectivités au lien biodiversité et alimentation.



LA LOI EGALIM ET SES OPPORTUNITÉS POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Lors de la journée Bio de la Foire de Châlons, Bio en Grand Est a organisé deux ateliers sur l'introduction de produits bio locaux en restauration collective. Deux actualités en lien avec la restauration collective sont à l'origine de ces ateliers : la loi EGAlim, et le développement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sur le territoire Grand Est. Au total, près de 50 professionnels ont participé à cet événement, animé par Marie Streissel et Emmanuelle Follin, chargées de mission restauration collective au sein de Bio en Grand Est.

Le développement des PAT : levier d'action pour favoriser l'approvisionnement bio et local en restauration hors domicile

Ce qui est sûr, c'est qu'un Projet Alimentaire Territorial, ça porte à réflexion. Lors de l'atelier, les participants se sont basés sur les témoignages du PAT de Mulhouse Alsace Agglomération et du PAT du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims pour étudier ensemble les points pivots dans la construction d'un PAT et comment l'approvisionnement bio local en restauration collective est une clé d'entrée qui rassemble un grand nombre d'acteurs.

L'hétérogénéité des PAT apporte à la fois richesse, profondeur au débat mais engendre également un beaucoup de questionnements. Identifier, rassembler et fédérer différents acteurs, ayant des contraintes propres, est l'un des premiers freins. Mais c'est aussi l'ADN d'un PAT et ce qui fait son intérêt. Il est tout aussi indispensable de bien connaître l'offre du territoire que la demande. Un diagnostic est souvent la réponse à cette interrogation. La législation du code européen limite les produits du terroir. La mention « local » comme critère de sélection d'un fournisseur est interdite. Il faut savoir trouver d'autres critères de sélection, qui valorisent des fermes de plus petite taille, le terme "produits fermiers" est un exemple. Les PAT peuvent être la matière à une réponse à des appels à projet du Programme National Alimentation (PNA), porté par la DRAAF. Il est donc possible d'avoir accès à des financements qui peuvent amorcer la création d'un PAT. La notion de temporalité est essentielle dans la conduite de ce type de projet.

En conclusion, la restauration collective est un thème fédérateur dans la construction d'un PAT.

Loi EGAlim et 20% de produits bio d'ici 2022 :

Quelles sont les clés de réussite ?

La consommation de produits locaux et de qualité est au cœur des projets portés par le Département du Haut-Rhin. Le témoignage sur l'approvisionnement des services de restauration des collèges illustre bien qu'aujourd'hui le



manger local et bio est de plus en plus implanté dans les collèges. Ce projet qui s'étend du

champ à l'assiette, fait partie d'une démarche plus globale qui vise à soutenir l'agriculture locale et favoriser une alimentation de qualité pour tous.

Lors de cet atelier, les participants ont réfléchi aux différents freins qui persistent pour pouvoir répondre aux exigences de la loi EGAlim. Ce sont des freins récurrents, tels que la logistique, la législation, le coût, la disponibilité de l'offre sur le territoire.

Si ces freins sont bien réels, il existe cependant de nombreux leviers d'actions à mettre en place. Les participants ont ainsi relevé que pour réduire les coûts liés à l'introduction de produits bio locaux, il y a de nombreux moyens : travailler avec des produits bruts et de saison ; adapter les grammages ; développer de nouvelles techniques de cuisson ; mettre en place des bars à salades et des bars à chaud, pour limiter le gaspillage alimentaire et proposer un repas végétarien attractif. Autant d'actions qui sont nécessaires pour la bonne réussite et le maintien dans le temps des changements des services de restauration.

Bio Grand Est poursuit son accompagnement des collectivités et des établissements pour améliorer et faciliter l'approvisionnement de la restauration collective en produits bio locaux.



Marie STREISSEL
marie.streissel@biograndest.org
Emmanuelle FOLLIN
emmanuelle.follin@biograndest.org



ELEVER SES BOVINS MÂLES : LES POSSIBILITÉS DE LA FILIÈRE « BŒUF À L'HERBE »

La question de la qualité de l'eau se pose sur tous les territoires, notamment dans les Ardennes, avec un certain nombre de captages dégradés faisant l'objet d'Aires d'Alimentation Captage (AAC). Un des leviers identifiés pour reconquérir la qualité de l'eau est le maintien et le développement des prairies. Or ces surfaces sont en baisse dans les Ardennes avec une perte annuelle progressive de l'ordre de 1000 ha soit une perte de 20% des surfaces en prairies de 2000 à 2015¹. Préserver ces surfaces passe par le maintien et le développement de l'élevage à l'herbe. Soutenu par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2018 et en partenariat avec Unebio Centre Est et Ardennes Métropole, Bio en Grand Est et Agrobio 08 se sont penchés sur cet enjeu et sur la question de la valorisation des veaux mâles en Agriculture Biologique.

LE DEVENIR DES VEAUX MÂLES EN BIO, UNE VRAIE QUESTION DE COHÉRENCE

Dans une étude préliminaire réalisée en 2016 par la FRAB Champagne-Ardenne² auprès des éleveurs de bovins des Ardennes, il a été mis en évidence que 70% des fermes laitières élèvent leurs veaux mâles et seulement 50% des élevages allaitants font cette démarche. Dans ces élevages, la proportion des veaux mâles élevés varie de quelques animaux à, plus rarement, la totalité. Or les mâles qui ne sont pas valorisés en bœufs sur l'exploitation sont destinés à être vendus comme veaux de 15 jours ou en broutards et sortent du système biologique pour finir leur engraissement en système conventionnel.

Dans le cadre de l'Agriculture Biologique

qui défend un mode de production cohérent cela pose question. Comment trouver acceptable que des animaux nés en bio ne le restent pas. Les deux options qui s'offrent aux éleveurs qui souhaitent élever leurs veaux mâles sont les suivantes :

- Le « Veau Bio Gras » qui a un coût de production élevé du fait de l'utilisation d'une quantité importante de lait pour leur alimentation, et ne répond pas forcément aux attentes sociétales et enjeu du maintien des prairies,
- Le « Bœuf à l'Herbe » qui a un coût de production plus faible et répond a priori à la demande des consomma-

teurs. Cette production répond aussi aux enjeux identifiés sur la qualité de l'eau. Cependant la valorisation de cette production semble faible par rapport à d'autres ateliers, notamment par rapport à la production laitière, ce qui conduit les éleveurs à privilégier ces ateliers plus rentables et se séparent de leurs veaux mâles.

C'est cette deuxième option, en accord avec le modèle d'agriculture biologique défendu par le réseau FNAB, qui a été retenue pour l'étude menée dans les Ardennes afin de déterminer les atouts et contraintes de cette production, l'itinéraire technique le plus adapté et la rentabilité économique de l'atelier.

LES ATOUTS ET LES FREINS RELEVÉS CHEZ LES ÉLEVEURS ARDENNAIS

Les principales motivations des éleveurs pour la production de Bœufs à l'Herbe sont en première place la valorisation des prairies éloignées difficilement accessible par les autres animaux puis l'apport d'un complément de revenus et la diversification des sources de revenus. Ensuite, élever des Bœufs leur permet d'équilibrer leur bilan fourrager avec une production facile techniquement et peu chronophage. Enfin, tous les éleveurs rencontrés soulignent aussi la cohérence



de cet atelier vis-à-vis de l'Agriculture Biologique et du département des Ardennes où les prairies font partie de l'identité du territoire.

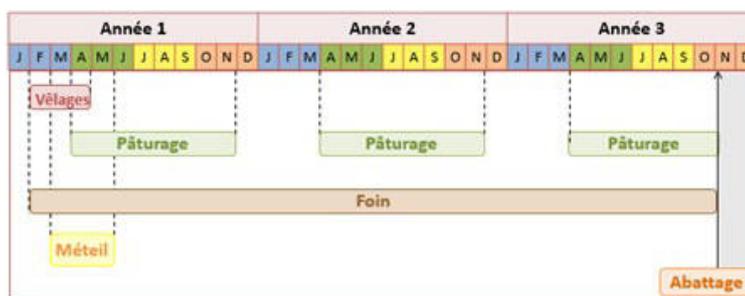
Les principaux freins rencontrés par les éleveurs sont d'abord le manque de surfaces en prairies pour produire plus de Bœufs, les exploitations ayant souvent fait le choix de privilégier un autre atelier, en particulier l'atelier lait, au détriment du Bœuf. Un autre frein relevé est le manque de subventions

pour cette production et qui a conduit en système allaitant à privilégier les vaches pour obtenir la PMTVA (prime à la vache allaitante). Enfin, un éleveur souligne que cette production n'est pas assez valorisée économiquement par rapport au broutard et que cela peut décourager des éleveurs qui souhaiteraient produire de nouveau du Bœuf ou en produire plus.



UNE PRODUCTION TECHNIQUEMENT SIMPLE CENTRÉE SUR L'HERBE

Cette production repose sur des durées de pâturage longues, en moyenne 210 jours par an et une alimentation principalement à l'herbe. Les animaux ne reçoivent des céréales qu'en début de vie pendant leurs 6-8 premiers mois où ils sont conduits comme les femelles. Pour un des éleveurs rencontrés : « Il n'y a pas de sens à utiliser des quantités importantes de céréales pour produire du Bœuf. D'une part cela pose la question de la rentabilité de Bœufs complétés en céréales Bio et d'autre part cela pose la question de la pertinence d'utiliser ces céréales Bio pour l'alimentation animale plutôt que pour l'alimentation humaine. » Comme souligné par les éleveurs c'est une production simple à mener



et qui ne mobilise pas beaucoup de main d'œuvre. Les animaux sont abattus entre 30 et 36 mois selon les races choisies : les croisements avec des races plus précoces et adaptées à la production de viande tirent cette durée vers le bas. Les éleveurs qui produisent du bœuf à l'herbe ont tous choisi de s'orienter vers ces croisements.

Concernant la gestion des prairies, certains éleveurs pratiquent le pâturage tournant mais cela n'est pas très répandu pour l'atelier bœuf mais concerne plutôt l'atelier vaches laitières. Ceux qui ont mis en place cette technique constatent que la pousse de l'herbe est optimisée et que leurs prairies sont mieux valorisées.

DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES INTÉRESSANTS

QUI PERMETTENT D'AUGMENTER LES PERFORMANCES GLOBALES DE L'EXPLOITATION

Pour les exploitations laitières, ce n'est pas surprenant, la rentabilité de cet atelier n'est pas comparable à celle de l'atelier lait et est bien inférieure. Néanmoins, on peut différencier deux cas. D'une part, les exploitations qui n'engraissent que des bœufs laitiers en race pure, qui du fait de leur conformation et état d'engraissement très moyen (Conformation moyenne : P et état d'engraissement moyen = 2) amènent un résultat négatif sur l'atelier d'environ -100€/ha. D'autre part, sur

les exploitations qui utilisent des races croisées et mixtes et qui obtiennent de meilleurs résultats techniques (Conformation moyenne : 0 et Etat d'engraissement moyen : 3) le résultat de l'atelier est positif, de l'ordre de +100€/ha. Un autre paramètre qui permet d'expliquer cette différence est une durée d'élevage plus courte pour les systèmes mixtes ou croisés avec en moyenne trois mois de moins pour finir les animaux.

Pour les exploitations allaitantes, les ré-

sultats de l'atelier sont du même ordre avec un résultat autour de + 75 €/ha. Ces résultats sont intéressants pour plusieurs raisons :

- Il n'y a pas de pertes économiques liées à l'atelier Bœuf à l'Herbe si l'on fait le choix de croiser ses bœufs avec des races plus adaptées à la production de viande et donc permet de maintenir des surfaces en herbe de manière pérenne,
- Élever du Bœuf à l'Herbe permet

d'augmenter la performance des ateliers lait et vaches allaitantes : les surfaces utilisées par les Bœufs sont en général peu accessibles au troupeau laitier et viennent réduire la performance à l'hectare du troupeau laitier. En attribuant ces surfaces à

l'atelier Bœuf à l'herbe, qui donne un résultat positif, mathématiquement la performance à l'hectare des ateliers laitiers augmente. Le même raisonnement s'applique à l'atelier vaches allaitantes. Cela rend l'exploitation globalement plus performante,

- L'atelier Bœuf à l'Herbe permet de diversifier les sources de revenus de manière efficace : les surfaces de l'exploitation sont mieux utilisées et les sources de revenus diversifiées ce qui rend l'exploitation plus résiliente.

UNE FILIÈRE STRUCTURÉE EN DEMANDE ET QUI SOUTIENT CETTE PRODUCTION

Avec une consommation de viande en baisse au niveau national, -12% en 10 ans³, et des exigences des consommateurs vis-à-vis de la qualité de la viande qui augmentent, la viande produite en agriculture biologique tire son épingle du jeu. Les associations Fil Rouge et Sylaporc, lors de leur assemblée générale en juin 2019, ont présenté le bilan de l'année 2018 du marché des viandes sous signe de qualité (SIQO) et le constat est sans appel : le marché bio est en forte croissance avec +19% de bœufs bio commercialisés durant l'année (+23% pour l'agneau et +13.5% pour le veau). Dans ce contexte, la production de Bœuf à l'Herbe Bio peut se développer et alimenter les circuits courts des Ardennes et les circuits longs, avec comme acteur principal Unebio Centre Est qui encourage cette production avec différents leviers.

L'UNion des Eleveurs Bio est un outil national et collectif de commercialisation de viande bio, créé en 2004, et issu de la collaboration entre des éleveurs bio et des opérationnels dédiés à la bio. Cette structure organise la mise en marché des animaux bio dans le cadre de valeurs fortes basées sur la solidarité, la mutualisation, et la sécurisation des débouchés.

Unebio organise la mise en marché notamment de bœufs laitiers et allaitants avec des débouchés différents pour ces

deux productions : les bœufs laitiers alimentent essentiellement l'industrie avec l'élaboration de viande hachée, dont la demande est à la hausse. Le niveau de finition recherché se situe entre une note 2 et 3 d'engraissement (couverture de gras de la carcasse). Les bœufs allaitants sont orientés sur un panel plus important de débouchés, similaires à ceux des femelles, dans des catégories commerciales liées au poids, à la conformation et l'état d'engraissement. Le tableau 1, à titre d'exemple, indique les différentes catégories commerciales considérées.

La filière UNEBIO, gouvernée par ses éleveurs adhérents, organise la collecte, l'abattage et la valorisation des animaux dans une logique de durabilité. Ainsi, les prix d'achat des animaux sont cohérents avec des réalités de marché, déconnectés du conventionnel, et conditionnés à la planification des animaux.

Le prix au kg de carcasse est d'abord constitué du prix de base qui varie en fonction de la race, de l'âge, de l'état d'engraissement et de la conformation de l'animal. A cela viennent s'ajouter trois primes possibles :

- Prime planification : l'éleveur planifie ses animaux à l'avance, 2 fois par an pour les laitiers en indiquant le nombre d'animaux prévus et le mois prévu de sortie sur le semestre et 3 mois avant la sortie prévisionnelle de chaque animal pour les allaitants. Cette prime varie entre 0.35 € et 0.45 €/kg carcasse
- Prime contrat Bœuf : si l'éleveur contractualise ses bœufs avant l'âge de 12 mois il bénéficie d'un complément de 0.10 €/kg sur les bœufs abattus avant 42 mois, en état d'engraissement 3 et pesant au moins 320kg.
- Prime qualité bouchère : + 0.15 €/kg de carcasse sur animaux éligibles de

Catégorie d'animaux	Concrètement	Destination	Estimation minimum correspondante
Cheville	Vente de quartiers entiers	- Boucheries artisanales - Rayon traditionnel GMS	GE U-3, 400 kg bien finie, bien couverte
Compensé	Quartiers déjà découpés sous vide	- Rayon traditionnel GMS - Rayon libre service GMS	R+3, 380 à 450 kg
Catégoriel	Muscles sous vide par catégorie	- Rayon service GMS - RHD	R+/-, 300 - 450 kg
VPH	Steack haché	- GMS - RHD	P et O, ou allaitantes < 320 kg

Tableau 1 : différents débouchés pour les bœufs allaitants

moins de 8 ans, R+3/380kg, race pure, et attribuée selon les caractéristiques qualitatives évaluées après abattage par un opérationnel UNEBIO : tendreté, couleur, persillé, gras de couverture. Les éleveurs rencontrés travaillaient quasiment tous avec Unebio Centre Est mais aucun d'eux n'avaient encore profité des contrats bœufs. Cela leur permettrait d'augmenter leur résultat d'environ 20 €/ha et sécuriser encore plus les revenus de l'atelier.

Prime qualité bouchère
- +0.15 €/kg

Prim contrat bœuf
- +0.10 €/kg

Prime planification
- +0.40 €/kg (laitiers)
- + 0.35 à 0.55 €/kg (allaitants)

Prix de base moyen (basé sur résultats 2018)

- race 66 : 3.12 €/kg
- race 38 : 4.29 €/kg

Construction du prix au kg de carcasse d'Unebio

QUELLES SUITES À CETTE PREMIÈRE PHASE D'ÉTUDE ?

L'objectif est maintenant de communiquer sur ces résultats encourageants auprès des éleveurs bios des Ardennes mais aussi auprès des éleveurs conventionnels des AAC prioritaires.

L'étude a été menée dans les Ardennes mais la réflexion autour de la valorisation des veaux mâles est à mener sur tous les territoires. Vous trouverez le dossier complet de cette étude sur le site de Bio en Grand Est.



L'ITINÉRAIRE TECHNIQUE IDÉAL POUR LA MEILLEURE VALORISATION ÉCONOMIQUE

Races :

- Allaitant : races précoces ou croisées avec races précoces
- Laitier : races croisées ou mixtes

Pâturage :

- Densité : 1UGB/ha pour assurer un pâturage efficace
- Durée : 180 jours minimum
- Technique : mettre en place des pratiques de pâturage permettant d'optimiser la consommation de l'herbe comme le pâturage tournant et le pâturage tournant dynamique

Alimentation :

Céréales autoproduites en début de cycle (6 à 8 mois) puis Foin et Herbe uniquement

Age d'abattage :

30 mois, avec deux hivers en bâtiment maximum

Filières de valorisation :

- en direct en veillant à bien construire son prix
- avec Unebio en mobilisant les primes de planification et contrat bœuf, voire la prime de qualité bouchère si les animaux remplissent les critères

¹ E2/OS1 – Evolution des surfaces de prairies permanentes, ADAGE environnement, novembre 2016

² « Les filières bio bovines et ovines dans les Ardennes : état des lieux et pistes d'actions pour une progression de la Bio sur les Aires d'Alimentation Captages (AAC) » FRAB, Gwladys FONTANIEU, juin 2017

³ CREDOC, 2018



Amélie LENGRAND

amelie.lengrand@biograndest.org



RENCONTRE AVEC JÉRÉMY DITNER, CÉRÉALIER BIOLOGIQUE EN AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE À L'EARL DU KREBSBACH DANS LE HAUT-RHIN

Jérémy, peux-tu nous présenter l'exploitation ?

C'est une ferme en grandes cultures sans animaux. La ferme ne pratique plus de labour depuis une quinzaine d'année. Je me suis installé en double actif en 2014 avec mon père et, après son départ à la retraite, je suis passé à temps plein en mai 2019. La conversion vers la bio est récente et a été progressive : nous avons débuté en 2017 avec un engagement de 4ha, et nous avons poursuivi au fur et à mesure la conversion de la totalité des terres l'année suivante. Nous avons récolté les premières cultures valorisables en bio à l'été 2019.

Comment s'est passée la conversion de l'exploitation en bio ?

Pour répondre à la problématique d'érosion des sols et à la chute de la matière organique liée à l'arrêt de l'atelier d'élevage, mon père a opté pour le non labour à la fin des années 90. Alors que la culture du maïs était prépondérante, nous avons réintégré la culture de blés et de pommes de terre. La souscription au dispositif MAE nous a permis de mettre le pied à l'étrier vers une progression des pratiques agronomiques : la ferme s'est engagée dans la réduction d'utilisation de pesticides, puis le dispositif MAE a rajouté l'introduction de légumineuses et la diversification des cultures. Pour aller au bout des choses, mon père a terminé sa carrière en engageant la ferme au bio avant que je prenne le relais. Un des facteurs

« L'OBJECTIF
EST DE
PRATIQUER UNE
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE (...)
RÉGÉNÉRATIVE »



Jérémy DITNER

Présentation de la ferme

Main d'œuvre : Jérémy et Doris (mère) sont co-gérants travaillent avec 2 salariés quelques heures par semaine, Mathieu (père retraité depuis 2017) et Emeric (frère)

Sol : limons de LEHM sur LOESS, sols battants avec un taux de matière organique assez faible (progression de 1% à 2,2-2,5% en 15 ans, objectif entre 4 et 5%)

Production végétale : 84 ha de SAU avec des céréales et protéagineux (dont blés anciens), pommes de terre, miscanthus, prairies

Fertilité des sols : rotation diversifiée, couverture permanente des sols, non-labour, 10t compost/ha/an sur toutes les parcelles, bio-stimulation foliaire avec des thés de compost

Gestion des adventices : rotation diversifiée, couverture permanente des sols

Débouchés : filières longues en grandes cultures (bio ou 2e année de conversion) : Moulin Dornier et circuits de proximité pour les fourrages, pommes de terre, miscanthus

majeur de l'engagement en bio est la situation de la ferme dans une zone de protection des captages en eau potable à proximité des parcelles. L'objectif est de pratiquer une agriculture biologique de conservation, autrement dit une agriculture régénérative.

Aujourd'hui, comment fonctionne la ferme ?

Au fil des années, nous avons mis en place des couverts, d'abord mono-espèces et aujourd'hui des mélanges jusqu'à 8 espèces. La logique est de couvrir l'ensemble des sols en hiver et de décider au printemps des couverts à détruire ou non pour implanter une culture de printemps. Les apports de compost sont faibles mais réguliers. L'assolement est actuellement en transition, avec encore beaucoup de cultures d'hiver et de protéagineux, plus faciles à mener dans nos sols en désherbage en non-labour. L'objectif à terme est de tendre vers 2/5e de cultures de printemps et 3/5e de cultures d'hiver. J'intercale un mélange luzerne et trèfle violet sur 1/10e de la surface. On réserve cette culture à des problématiques spécifiques de gestion d'adventices vivaces. Nous avons obtenu cette année de bons résultats sur la culture du maïs



« POUSSER LES PROCESSUS AGRO-ÉCOLOGIQUES LE PLUS LOIN POSSIBLE »

après une luzerne d'un an, avec des niveaux de rendements très satisfaisants.

Quelles sont les clés de l'agriculture régénérative appliquée dans ton exploitation ?

C'est pousser les processus agro-écologiques le plus loin possible en s'appuyant sur la qualité des services rendus par les écosystèmes pour gérer

les maladies et les ravageurs. Et c'est la fertilité du sol qui conditionne la réussite des cultures. Il s'agit de maximiser le temps de couverture des parcelles par des plantes : la photosynthèse des végétaux nourrit les sols via les exsudats racinaires. Ce sucre permet à une cohorte de micro-organismes de prospérer. Certains travaux démontrent qu'ils accélèrent la régénération du sol avec la production d'un humus plus stable que lorsqu'il est issu de la décomposition de la partie aérienne des plantes. L'idée principale du semis sous couverts, c'est de développer une diversité de familles plantes actives qui profitent ainsi à de différents groupes de micro-organismes.



Propos recueillis par
Christophe RINGEISEN
christophe.ringeisen@biograndest.org

RÉSEAU DEPHY FERME UTILISATION DE PRÉPARATIONS À BASE DE PLANTES EN VIGNE

Un réseau Dephy Ferme a été mis en place en Alsace depuis 2017. Le groupe réunit 10 viticulteurs bio répartis sur toute l'Alsace, sur la thématique de la réduction des doses de cuivre en utilisant des préparations à base de plantes. Deux vigneronns du groupe ont mis en place des essais pour tester l'efficacité de certaines préparations contre le mildiou. Retour sur un essai mené chez un des vigneronns.

PRÊLE, ORTIE ET CIE.

Un essai de protection de la vigne sans cuivre a été mené sur plus de 1 hectare. Deux parcelles de riesling ont ainsi été suivies.

Deux modalités ont été observées :

- le témoin qui correspond aux pratiques du vigneron. L'application de cuivre, de soufre et de plantes sont utilisées pour protéger la vigne.
- la seconde modalité « sans cuivre » où l'application des mêmes préparations à base de plantes (tableau 1) et de soufre a été mise en œuvre aux mêmes concentrations que pour la modalité témoin.

Purin ou tisane de prêle
Purin ou tisane d'ortie
Tisane de reine des prés
Tisane ou macération à froid d'achillée
Purin de consoude

Tableau 1 : Liste des préparations utilisées

Pour la modalité témoin, trois traitements ont été appliqués entre le 31 mai et le 24 juin. Au total, seulement 560 g/ha de cuivre métal ont été appliqués. Pour la modalité « sans cuivre », six traitements ont été réalisés entre le 16 mai et le 5 juillet soit 2 traitements supplémentaires. Les 3 autres traitements ont été réalisés aux mêmes dates que la modalité témoin.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Deux suivis de l'état sanitaire de la vigne et une estimation de rendement ont été mis en œuvre. Les suivis de l'état sanitaire ont été réalisés début juillet et début septembre. Aucune différence significative n'a été observée, les deux modalités présentaient un bon état sanitaire. Cependant, la pression mildiou en 2019 sur ces parcelles était faible.

L'estimation du rendement (kg/ha) a été effectuée le 12 septembre. Le rendement moyen du domaine est d'environ 45 hl/ha. Une différence significative du nombre de grappes et de la taille des grappes a été observée. Une diminution de près de 40% du rendement entre la modalité témoin et la modalité « sans cuivre » a été constatée.

Bien que l'état sanitaire soit bon pour les deux modalités, l'application de cuivre, même à très faible dose, en association avec des préparations à base de plantes permet une protection efficace des parcelles. Pour la modalité « sans cuivre », l'association de plantes, leur dosage et leur fréquence et période d'application peuvent être des pistes pour optimiser leur efficacité. La mise en place d'une modalité « cuivre et soufre » sans préparations à base de plantes, permettrait également d'apprécier leur action.



Sylvia RIBEIRO
sylvia.ribeiro@biograndest.org



Ortie séchée

SOLS-BIO-CLIMAT : QUAND LE BIO SAUVE (ENCORE PLUS) LA PLANÈTE !

En août, le GIEC publiait un rapport alarmant sur l'état des sols de la planète, juste avant le scandale des incendies en Amazonie. On pourrait se consoler en se disant que « en bio, on émet moins de gaz à effet de serre qu'en agriculture conventionnelle ». C'est vrai, notamment grâce aux prairies permanentes très présentes dans les systèmes bio, et qui sont aussi performantes que les forêts dans le stockage du carbone (50 à 120t de C/ha).

Mais on peut aussi aller plus loin : c'est le sens du projet « Réseau Bio Climat », qui vise à motiver des agriculteurs bio à initier des pratiques permettant un stockage additionnel d'au moins 4 pour 1000 de carbone par an, dans leurs sols et notamment en grandes cultures.

Pourquoi « 4 pour 1000 » ? C'est le nom de l'initiative lancée par la France à la COP21, qui propose d'augmenter chaque année de 4 pour 1000 le stock de carbone présent dans tous les sols du monde, soit une augmentation du taux de matière organique d'environ +0,07% par an.

Le 12 juin dernier, l'INRA montrait que c'est en grandes cultures que réside le plus grand potentiel de stockage additionnel, grâce à 5 pratiques : les couverts végétaux, l'allongement des prairies temporaires, l'agroforesterie, l'apport de compost et la plantation de haies.

L'INRA précise quand même que cet objectif de 4 pour 1000 ne doit pas laisser penser que la réduction des émissions serait devenue facultative. En effet, l'atteinte de cet objectif en France permettrait de compenser 12% des émissions annuelles de GES alors que l'agriculture en produit autour de 20%.



Yoan MICHAUD
yoan.michaud@biograndest.org

SOLS-BIO-CLIMAT EN GRAND EST

Venez échanger sur les pratiques favorables au stockage de la matière organique, en grandes cultures bio.

Rendez-vous autour d'un profil de sol le 12 novembre à 14h00, chez François MARCHAND, à Saulx les Champlons (55)

Renseignements : yoan.michaud@biograndest.org ; 07 82 92 88 54



De nouveaux agriculteurs seront intégrés chaque année au réseau : n'hésitez pas à manifester votre intérêt !

Deux autres volets de ce programme feront l'objet de prochaines rencontres : ferme-bio-climat et territoire-bio-climat.



Première analyse de sol chez François MARCHAND qui sera renouvelée tous les trois ans.

BRÈVES

MAÏS POPULATION : BONNE OU MAUVAISE ANNÉE ?

Le printemps froid suivi de journées caniculaires ont été catastrophiques pour le démarrage des maïs. Les variétés populations n'ont pas été épargnées, et notre vitrine de Luzy (55) s'est volatilisée sous les coups de la sécheresse.

Mais avec les variétés paysannes, une mauvaise nouvelle en cache souvent une bonne : ainsi, dans les endroits où les orages ont fait pousser les maïs, il semble que les hybrides aient moins bien résisté.

C'est le cas à Ottonville, où Michel ISLER nous invite à visiter ses 3 parcelles de multiplication le jeudi 3 octobre, à 10h00 (réservation du repas par mail : yoan.michaud@biograndest.org).

Quant aux parcelles où tout a cramé... il nous reste la consolation de ne pas avoir dépensé 300€ dans les semences.



Yoan MICHAUD
yoan.michaud@biograndest.org

BRÈVES

**LE RENDEZ-VOUS
DES VIGNERONS BIO D'ALSACE**

Le 7 septembre dernier, les vignerons bio de Traenheim ont ouvert leurs caves au grand public et aux professionnels pour le 16ème Rendez-vous des vignerons bio d'Alsace. Ils ont accueilli 20 vignerons bio de toute l'Alsace qui ont présenté une large palette de vins reflétant toute la diversité des vins bio d'Alsace. Au rythme d'ateliers dégustations, de balades découvertes de la biodiversité du vignoble bio ou encore d'une balade gourmande 100% bio pour associer mets et vins, plus de 400 personnes sont venues à la rencontre des vignerons pour tout savoir de leurs pratiques respectueuses des équilibres naturels.



Sylvia RIBEIRO
sylvia.ribeiro@biograndest.org



Photo :
Schaeffer-Woelfry

**BIO EN GRAND EST
AU SALON INNOV&MOI À GRUSSENHEIM**

Bio en Grand Est était présent sur le stand du Pôle Conversion avec la Chambre d'agriculture et les organismes collecteurs au salon Innov&moi, piloté par Arvalis, qui a eu lieu les 11 et 12 septembre. Cette participation a permis de rencontrer et de renseigner des porteurs de projet et des étudiants intéressés par l'agriculture biologique. Sur ce salon en plein air de l'innovation agricole, les visiteurs ont pu entre autres découvrir un robot désherbeur programmé via un GPS, un prototype de désherbeur électrique à action racinaire ou encore des bineuses guidées par caméra.



Chloé SCHNELLER
chloe.schneller@biograndest.org



Bineuse guidée
par caméra Garford



Désherbeur
électrique



Robot désherbeur
Dino de chez Naïo

 **URGENT CHERCHE.** Secteur Lunéville ouvrier agricole polyvalent expérimenté à temps plein pour une ferme en polyculture élevage bio (vaches allaitantes limousines, prairies et céréales). Grande autonomie recherchée. Travail le week-end. Nécessité d'une forte motivation pour travailler avec un troupeau de vaches allaitantes.
Contact : Terre de Liens Lorraine
lorraine@terredeliens.org / 06 09 92 30 78

 **VEND.** Vend environ 600 quintaux de blé fourrager (avec un peu de pois et de vesce). Bonne qualité. Pour alimentation du troupeau.
Contact : JOLY Didier, MAZIROT (88) : 07 71 14 61 69

 **CHERCHE.** 350kg d'Avoine d'Hiver Bio
Contact : COUSIN Laurent, Regniowez (08) : 06 75 18 19 13

 **VEND.** Vend paille et fourrage C2
Contact : GAEC FUNCKEN, LATRECEY (52) : 06.33.67.50.06

 **VEND.** une 15aine d'hectare de Maïs Bio, sur pied ou en grains
Contact : HERBIN Loïc, Clavy-Warby (08) : 06 86 34 06 81

 **VEND.** méteil Triticale-Avoine-Pois Bio et méteil Orge-Avoine-Pois C2
Contact : GUILLAUME Jean-François, Signy-Montlibert (08) : 03 24 22 66 44

 **VEND.** Broutarde croisée Angus
Contact : GUILLAUME Jean-François, Signy-Montlibert (08) : 03 24 22 66 44

 **VEND.** Génisses montbéliardes pleines
Contact : BOYE Jean, Lerrain (88) : 03 29 07 55 25

 **VEND.** 2 veaux femelles montbéliardes
Contact : GAEC des Entonnoirs, Lamarche (88) : 06 83 11 85 06

 **VEND.** 20 porcelets bio semaine 42 - vers le 14 octobre et 30 porcelets bio semaine 43 - vers le 21 octobre
Contact : HUSSON Michel Boulaincourt (88) : 06 79 81 31 79
corinne.michel.husson@orange.fr

 **VEND.** 14 T de fourrage en bottes carrées - 50% légumineuses 50 % graminées (Trèfle, luzerne, ray-grass)
Contact : MICHAUD Olivier VAL D'AUZON (10) : 06 70 36 79 28
olivier.michaud999@gmail.com

 **VEND.** Mélanges céréaliers.Triticale-avoine-orge. Certifié AB. 290 €/T
Contact : MARTIN, LANGATTE(57) : 06.82.83.47.65.
delaliberation57@gmail.com

 **ACHÈTE.** Broutardes bio charolaises ou limousines
Contact : SCEA les Trois Marot, VRE COURT (88) : 06 08 61 13 46

 **VEND.** Foin et regain bio, balles carrées et balles rondes
Contact : SCEA les Trois Marot, VRE COURT (88) : 06 08 61 13 46

 **CHERCHE.** Matériel viticole équin : charue, débutoir, buttoir, bineuse ...
Contact : DE SOUSA Julie, VIZE (51) : 06 70 94 16 84 -
desousa.julie@gmail.com

 **CHERCHE.** La commune de Saint Loup sur Aujon, Commune Nature (label Grand Est 3 libellules) au coeur du futur Parc national de forêts en Champagne et Bourgogne, loue 10 ha de pelouses et pré de fauche (AB) dans le cadre d'un bail environnemental. Terrains adaptés pour projet agro-écologique en lien avec

le Parc national (élevage caprin, porcs plein air, avec transformation, diversification...). Dynamique agricole bio existante (marché bio hebdomadaire de mai à octobre / jeunes producteurs locaux), projet alimentaire de territoire en cours sur le PETR du Pays de Langres. Ecole sur place, Bistrot de pays, dynamique associative et environnementale. Logement sur place actuellement disponible (ça risque de ne pas durer) !
+ Terrains à bâtir. Parcelles de 1000 m2, 3€HT/m2
Contact : COLLIAT Claire Mme la Maire, Saint Loup sur Aujon (52) : 06 06 43 84 46
claire.colliat@wanadoo.fr

VEND. très beau taureau charolais bio, inscrit au herd book, sans corne Possibilités de livraison
Contact : NIZET Gilbert, Lametz (08) : 03 24 71 42 78

Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre. N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur !

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **reprenneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



AGENDA

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Formation - Voyage d'étude en maraîchage bio en Lorraine

Thématique : Assolement et planification selon son système de vente
15 oct 2019 Visite de deux fermes en maraîchage bio et circuits courts à Amanzé (54) et Nantois (55)

Intervenants : Yann DORIDANT et Sébastien BURNEL, maraîchers bio
Contact : Lise FOUCHER / lise.foucher@biograndest.org / 06 12 59 22 31

Formation

Mettre en place un atelier fraise, melon et aromatiques.

lundi 4 et mardi 5 novembre 2019 - lieu : A définir (Lorraine)

Intervenant : Charles SOUILLLOT.

Contact : Nicolas HERBETH / nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 50

Formation

Géobiologie et vin

14 novembre 2019 - Scherwiller (67)

Avec Maurice HELTERLIN,

Contact : Sylvia RIBEIRO / sylvia.ribeiro@biograndest.org / 06 41 56 94 56

Formation

Créer son verger permaculturel

21 novembre 2019 - Muttersholtz (68)

Avec Stefan SOBKOWIAK

Contact : Camille FONTENY / camille.fonteny@biograndest.org / 06 43 10 02 84

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

Formation

L'autopsie en élevage de volaille bio : outils de diagnostic du parasitisme

Lundi 21 octobre 2019 - Manonviller (54)

Avec comme intervenante : Christine Filliat vétérinaire du cabinet Vetopole 26, faisant du suivi d'élevage en porcs bio et plein air. Spécialisée en homéopathie. 1 jour de formation avec cas pratiques en élevage.

Contact : Julia SICARD, julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

Formation

Physiologie, comportement des porcs, et pharmacie d'urgence en médecine alternative, les clefs pour un élevage biologique en pleine santé

Mardi 22 octobre 2019 - Thuilley aux groseilles (54)

Avec comme intervenante : Christine Filliat, vétérinaire du cabinet Vetopole 26, faisant du suivi d'élevage en porcs bio et plein air. Spécialisée en homéopathie. 1 jour de formation : en salle le matin et en élevage l'après-midi.

Contact : Julia SICARD, julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

Formation

Plantes et huiles essentielles en élevage de petits ruminants AB

Lundi 4 et mardi 5 novembre 2019 - Laxou le 4/11 et Mignéville le 5/11 (54)

Avec comme intervenante : Lucile Brochot vétérinaire phytothérapeute du GIE Zone Verte. Pharmacie de base en phyto-aroma (1 jour phyto et 1 jour aroma) avec 1 visite d'élevage pour repérer les points d'intérêts sur des animaux pour pouvoir utiliser efficacement les HE.

Contact : Julia SICARD, julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

LES RENDEZ-VOUS SUR LA BIO EN GÉNÉRAL



Agrimax

23 au 25 oct. 2019 - Metz (57)

Bio en Grand Est sera présent dans le cadre du Mois de La Bio sur le stand du Pôle conversion avec plusieurs partenaires



LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Foire Bio de Chaumont

6 oct., Lycée agricole de Chaumont - Choignes (52)

Plus de 50 exposants : alimentation bio, artisanat, eco-habitat, associations locales etc.

Entrée Gratuite

Contact : gab52@biochampagneardenne.org - 06 18 18 94 93

24ème Journée de découverte des goûts et saveurs des produits de l'Agriculture Biologique et Biodynamique

Dimanche 7 octobre à Waldolwisheim (près de Saverne 67)

Sur le thème de la « biodiversité du champ à l'assiette »

Plus de 40 exposants : producteurs, artisans-transformateurs, associations.

Entrée Gratuite

Contact: contact@opaba.org : Tél. 03 89 24 45 35

Festi'Bio à Docelles

12 et 13 octobre sur le thème "Agriculture et alimentation"

Présence de Marc Dufumier le 13 oct pour une conférence : "50 idées reçues autour de l'agriculture et de l'alimentation"

Contact : contact-gab88@orange.fr / 07 69 27 03 91



Salon Bio et Nature de la Fête de la Gruerie

20 octobre - Ferme des Grand Parts à Der Nature - Outines (51)

Plus de 30 exposants : alimentation bio, artisanat, eco-habitat, associations locales etc.

Contact :

sebastien.dusoir@biograndest.org
03 26 64 90 29